

Grand-Duché de Luxembourg



Ministère de la Santé

et

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports

**Campagne de sensibilisation
pour les professions de santé**

Luxembourg, le 28 janvier 2004

Contenu

- **Formations dispensées au Luxembourg**
- **Constats**
- **Attraits des professions et perspectives professionnelles**
- **Campagne de sensibilisation**

Annexe : **Lettre adressée aux directions des lycées et lycées techniques**

Brochure décrivant les possibilités de formation au LTPS

Affiches

Formations préparant aux professions de santé dispensées au Luxembourg

Le Lycée technique pour professions de santé (LTPS) a été créé par la **loi du 11 janvier 1995**. Il regroupe les différentes écoles d'infirmiers et d'infirmières ayant fonctionné auparavant auprès des grands hôpitaux du pays. Il réunit en une seule structure quatre parties différentes : à Luxembourg, le Siège et le Centre de Formation Luxembourg qui regroupe les anciennes écoles des congrégations, transféré au Val Saint-André, au Nord, le Centre de Formation Ettelbruck, situé à Warzen, et au Sud, le Centre de Formation Esch-sur-Alzette, situé dans le domaine Schlassgoart.

Le Lycée technique pour professions de santé offre les formations suivantes :

- Aide-soignant
- Infirmier
- Assistant technique médical de laboratoire
- Assistant technique médical de radiologie

Infirmier spécialisé :

- Infirmier en pédiatrie
- Infirmier psychiatrique
- Assistant technique médical de chirurgie
- Infirmier en anesthésie et réanimation
- Sage-femme

CONSTATS

Emploi : professionnels en activité

L'évolution des chiffres au cours des dernières années traduit une augmentation constante du personnel soignant.

Professionnels en activité (pour lesquelles des formations sont dispensées au Luxembourg):

	1999	2000	2001	2002
Aide-soignant	1197	1198	1309	1325
Infirmier	2425	2497	2598	2657
ATM de laboratoire	153	153	162	153
ATM de radiologie	128	140	142	141
Infirmier en anesthésie et réanimation	218	231	221	226
ATM de chirurgie	93	100	95	106
Sage-femme	93	97	95	95
Infirmier en pédiatrie	141	143	141	148
Infirmier psychiatrique	132	121	117	126
TOTAL	4580	4680	4880	4977

L'évolution du nombre d'élèves

Au cours des quatre dernières années, le nombre global d'élèves au LTPS a légèrement diminué (-14%).

La diminution est plus importante parmi les élèves infirmiers (-43%), tandis que le nombre d'élèves aide-soignants connaît une forte augmentation (+100%) due à la réforme de la formation de l'aide-soignant dont la durée a été portée à 3 années.

Les formations d'assistant technique médical et d'infirmiers spécialisés connaissent des chiffres d'inscription stables.

Nombre d'élèves au LTPS:

Section	1994/ 1995	1995/ 1996	1996/ 1997	1997/ 1998	1998/ 1999	1999/ 2000	2000/ 2001	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004
Aide-soignant ancien régime	47	18	28	43	52	26	19			
Aide-soignant nouveau régime						59	115	171	186	232
Infirmier	268	315	358	444	476	494	499	403	359	285
A.T.M. de laboratoire	18	10	6	17	27	40	43	48	47	44
A.T.M. de radiologie	9	6	21	23	27	24	20	26	23	24
Infirmier en anesthésie et réanimation			24	24	34	26	30	39	38	32
A.T.M. de chirurgie	17	12	11	10	9	6	11	10	8	7
Sage-femme			6	5	20	9	10	9	11	11
Infirmier en pédiatrie	13		10	12	7	8	10	14	9	12
Infirmier psychiatrique				13	11	11	9	13	5	12
Total	372	361	464	591	663	703	766	733	686	659

Reconnaisances

Grâce aux directives européennes, la libre circulation au sein de l'Union européenne est garantie et les professionnels de santé sont autorisés à travailler dans les pays de l'Union européenne où un diplôme similaire existe. Les diplômes d'infirmier et de sage-femme bénéficient d'une reconnaissance automatique.

L'importante hausse du nombre de demandes de reconnaissance de diplômes étrangers en 2003 peut s'expliquer par l'ouverture de deux hôpitaux et de plusieurs structures pour personnes âgées ainsi que par l'expansion des services de soins à domicile.

Professions dont la formation est offerte au LTPS	Demandes de reconnaissance de diplômes étrangers			
	2000	2001	2002	2003
Aide-soignant	265	406	286	278
Infirmier	305	737	628	1044
ATM de laboratoire	3	13	6	23
ATM de radiologie	15	37	25	36
Infirmier en anesthésie et réanimation	15	37	25	60
ATM de chirurgie	12	23	17	52
Sage-femme	16	23	17	21
Infirmier en pédiatrie	13	22	23	54
Infirmier psychiatrique	10	29	35	35
TOTAL	654	1327	1062	1603

Tableau comparatif

Professions	Diplômes délivrés par le MENFPS				Demandes de reconnaissance de diplômes étrangers				Professionnels en activité			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003	1999	2000	2001	2002
Aide-soignant	18	16	51	45	265	406	286	278	1197	1198	1309	1325
Infirmier	110	143	100	99	305	737	628	1044	2425	2497	2598	2657
ATM de laboratoire	7	8	7	12	3	13	6	23	153	153	162	153
ATM de radiologie	12	8	17	7	15	37	25	36	128	140	142	141
Infirmier en anesthésie et réanimation	12	8	17	15	15	37	25	60	218	231	221	226
ATM de chirurgie	5	0	10	0	12	23	17	52	93	100	95	106
Sage-femme	8	0	9	0	16	23	17	21	93	97	95	95
Infirmier en pédiatrie	4	6	9	4	13	22	23	54	141	143	141	148
Infirmier psychiatrique	7	6	6	4	10	29	35	35	132	121	117	126
TOTAL	183	195	226	186	654	1327	1062	1603	4580	4680	4880	4977

ATTRAITES DES PROFESSIONS DE SANTÉ ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Une formation de qualité

L'enseignement est centré sur la santé en non seulement sur la maladie et la médecine. Par ailleurs, il offre des éléments dont l'élève a besoin pour assurer son propre développement.

Des efforts sont déployés en vue d'une adaptation constante des formations avec les exigences du monde professionnel. Ainsi, après les réformes profondes des années 90, une actualisation régulière des formations est réalisée :

- Le Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT) du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports mène ces travaux en collaboration avec les enseignants, les professionnels du terrain et les organismes représentatifs des formations concernées. En ce moment, des groupes de travail fonctionnent pour chacune des 9 formations.
- Les Commissions nationales de programmes traduisent ces lignes directrices en programmes qui, pour les professions de santé, sont conçus en termes d'objectifs à atteindre, de compétences à développer et de contenus à traiter.

Ce sont les exigences de la réalité professionnelle qui déterminent les attentes par rapport à la formation. En effet, en vue de fournir aux personnes à soigner des soins et prestations techniques de qualité, les programmes doivent répondre à des critères exigeants, et l'école s'efforce de créer les conditions permettant aux élèves d'atteindre les objectifs.

Après leur formation initiale (stage pédagogique), les enseignants gardent un besoin constant en matière de formation continue. Un programme ciblé leur est offert par le SCRIPT afin de couvrir un large spectre de séances qui touchent à la fois les compétences pédagogiques et le volet professionnel.

Les enseignants et les élèves sont en permanence en contact avec le monde professionnel, ce qui constitue incontestablement un atout de taille tout en représentant également un défi.

Le temps que les élèves passent dans les différentes institutions de soins est un réel enseignement : les enseignants accompagnent les élèves pour étudier des situations réelles où élèves et enseignants prestent des soins et posent des actes techniques.

En même temps, dans le cadre de cet enseignement pratique, les élèves profitent de l'expérience des professionnels du terrain.

Ils apprennent dès le départ et progressivement à assumer une responsabilité professionnelle, à laquelle ils sont préparés tant par les contenus des cours (théorie et pratique) que par la réflexion.

Dans cette optique, les branches de formation générale revêtent la même importance que les branches professionnelles : tous les éléments de la formation s'articulent en vue de la préparation simultanée à la profession et, selon la section, au bac technique. Au-delà des diplômes, ils aident les élèves à construire leur avenir personnel.

Les diplômes d'infirmier, d'ATM en laboratoire et d'ATM en radiologie sont doublés d'un bac technique, qui donne accès à d'autres études supérieures non universitaires et universitaires.

Une profession valorisante au service des autres

L'exercice d'une profession de santé permet notamment

- de s'investir pleinement dans une profession à visage humain ;
- d'exprimer le meilleur de soi-même ;
- d'avoir le sentiment d'être utile et de contribuer à l'humanisation des soins.

Un emploi assuré

Les débouchés sont nombreux, de sorte que les professionnels n'ont pas de difficulté à trouver un emploi.

La panoplie des champs d'activité est très variée : l'hôpital aigu avec ses services d'hospitalisation et ses services médico-techniques ; l'hôpital spécialisé comme la maternité, la pédiatrie, la psychiatrie ; les centres et foyers pour personnes âgées; les soins à domicile ; les foyers pour handicapés, etc.

Une rémunération attractive

A titre indicatif, les salaires bruts pour les différentes professions de santé se résument comme suit :

Aide-soignant : début de carrière : 2028 € , fin de carrière : 3487 €

Infirmier : début de carrière : 2586 €, fin de carrière : 4906 €

Infirmier spécialisé : début de carrière : 2758 €, fin de carrière : 5251 €

Viennent s'ajouter au salaire brut les suppléments pour travail de dimanche ou de nuit ainsi que d'autres avantages sociaux (allocation de fin d'années, pécule de vacances, etc.)

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Réalisée conjointement par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, la campagne de sensibilisation pour les professions de santé s'adresse prioritairement aux jeunes des classes de 9^e et 11^e de l'enseignement secondaire technique et des classes de 3^e de l'enseignement secondaire. Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves aux attraits et perspectives professionnelles des différentes professions de santé. Lancée fin janvier 2004, la campagne est axée sur les volets suivants :

Brochures d'information

Des brochures d'informations décrivant les différentes formations offertes au Lycée technique pour professions de santé et élaborées par les enseignants de ce même établissement sont distribuées à l'intention de l'ensemble du public-cible.

Campagne d'affichage dans les transports communs

Une série de 3 affiches sensibilisant chacune à un attrait particulier des professions de santé (aspect humain, technicité, travail multidisciplinaire) a été conçue par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports en collaboration avec le Lycée technique pour professions de santé. La campagne d'affichage dans les transports communs débutera le 1^{er} février par l'apposition dans les autobus de la Ville de Luxembourg ainsi que dans ceux d'Ettelbruck. L'affichage aura ensuite également lieu dans les bus TICE ainsi que dans ceux participant au transport de lycéens dans le reste du pays, de même que dans des trains des CFL.

Stands d'information dans les lycées et dialogue avec les lycéens

Des équipes associant des représentants du Conseil supérieur des professions de santé, de l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois, de l'Entente des hôpitaux et du Ministère de la Santé, ainsi que des enseignants du Lycée technique pour professions de santé se rendront dans les différents lycées pour présenter les professions de santé et leurs formations aux lycéens.

